

Conseil communautaire du 12 octobre 2021

Mardi 12 octobre 2021, les 73 élus communautaires sont appelés à se réunir en Conseil pour discuter et étudier les grandes actions et orientations proposées à l'ordre du jour. Parmi les quelques 63 points prévus, l'accompagnement de la reprise reste très présent avec des soutiens nombreux en faveur des initiatives communales et privées. Les élus étudieront le déploiement de nouvelles aides aux communes dans le cadre du FIC, ou encore la contribution de la collectivité aux nombreux projets et initiatives participant à l'attractivité du territoire : reprise du Zoo de Pont-Scorff, création d'une couveuse d'entreprise, ou lancement d'un troisième appel à projet en soutien aux actions collectives commerciales. Dans un contexte de croissance rapide du numérique, le Conseil communautaire est appelé à voter le développement des services et équipements associés avec la création d'un nouveau Datacenter ou l'extension du réseau fibre optique outre rade. Autre dossier d'importance, celui consacré à la Transition écologique qui porte notamment sur les résultats et rapports annuels des services déchets et de l'eau, témoignant des efforts dans le sens d'une gestion toujours plus vertueuse. Enfin, sur le volet de la mobilité, les projets qui seront présentés ont en commun une action en faveur des transports collectifs et des mobilités douces : déploiement de parking relais et la définition du schéma cyclable à Groix.

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Eclairage : Lorient agglomération adhère à Morbihan Energies

Travailler en réseau pour accélérer la transition énergétique du territoire : tel est le souhait du nouvel exécutif qui, sous la houlette de son président, inscrit Lorient agglomération au cœur des dynamiques départementales, régionales et nationales. A ce titre, Lorient Agglomération va rejoindre le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan et lui transférer certaines missions. L'objectif est non seulement d'améliorer les consommations énergétiques, mais aussi de lever des financements et de favoriser les innovations.

Afin d'atteindre les objectifs de son Plan Climat Energie Territorial (PCAET) et de renforcer son action pour la transition énergétique, Lorient agglomération fait son entrée au Syndicat départemental d'énergies du Morbihan (SDEM, ou Morbihan Energies). La collectivité va en effet transférer sa compétence relative « au développement, au renouvellement et à l'exploitation » du patrimoine d'éclairage public à Morbihan Energies. Maintenance, rénovation ou renouvellement, mise en conformité et améliorations énergétiques de l'éclairage public, diagnostics énergétiques et collecte des certificats d'économies d'énergie : c'est maintenant Morbihan Energies qui va assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement sur les réseaux d'éclairage.

Engagements de Lorient agglomération à horizon 2030 dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Energie Territorial) :

- Réduire de 50% des consommations énergétiques et des émissions de GES
- Atteindre 50% de part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique

Chiffres clés : 650 points lumineux et 15 armoires de commande sur le territoire de Lorient agglomération.

Ce transfert est rendu possible par les nouveaux statuts du syndicat qui élargissent ses périmètres d'action. Le SDEM Morbihan Energies intervient depuis sa création en 2008 au service des 250 communes qu'il représente : contrôle et développement du réseau d'électricité, travaux d'investissement pour l'éclairage public, déploiement de la fibre optique, participation à

l'installation de bornes électriques, etc. Au-delà de ses missions historiques, Morbihan Energies est déjà partenaire de Lorient agglomération pour plusieurs projets, dont le développement du Gaz Naturel Véhicule (GNV) et de l'hydrogène. Pour le président, Fabrice Loher, « *la collaboration voire la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers des différentes structures publiques est essentielle si nous voulons répondre aux différents enjeux auxquels nous faisons face et à l'urgence environnementale actuelle* ».

A noter que Lorient agglomération conserve sa compétence sur le développement, le renouvellement et l'exploitation de la signalisation lumineuse (feux tricolores) et la mise en lumière des bâtiments communautaires.

Révision des attributions de compensation : un acte fondateur qui préfigure la mise en place d'un pacte fiscal et financier

Avec la mise en place de la révision des attributions de compensation des communes, Lorient Agglomération poursuit une logique de solidarité et d'équité pour une meilleure répartition des ressources du territoire. Cette révision est un préalable nécessaire à la mise en place du pacte financier et fiscal accompagnant le Projet de Territoire.

En plus de la mise en œuvre de son Projet de Territoire, le nouvel exécutif a décidé sous l'impulsion du Président de Lorient Agglomération d'élaborer un pacte financier et fiscal (PFF). Ce dispositif, basé sur le bilan financier et fiscal du territoire, est un outil de planification et de gestion précieux à l'action intercommunale.

Pour tendre vers cet objectif, il a tout d'abord été décidé de commencer par la révision des attributions de compensation des communes qui font l'objet d'un débat depuis de longues années. Eminemment technique, cette question a fait l'objet de nombreuses réunions permettant à chaque commune de disposer des informations communales et communautaires et de pouvoir ainsi débattre de manière constructive. Les attributions de compensations reflètent de manière financière l'histoire de la construction intercommunale et des évolutions fiscales : transferts de compétences, évolution de la fiscalité,... Il ne s'agit pas d'une dotation financière mais d'un mécanisme qui consiste à neutraliser les charges lors des évolutions et transfert entre les communes et l'intercommunalité. (cf définitions plus bas)

Après analyse technique des possibilités d'évolution, des propositions ont été discutées et validées politiquement avec chaque représentant des communes les 7 et 14 septembre 2021 : la Commission Locale de l'Évaluation des Charges Transférées a en effet entériné les propositions soumises au conseil avec 23 voix pour et 2 abstentions. La révision des attributions de compensation se traduit par un montant annuel qui passe de 9 384 058,46 € à 10 539 704,99€ en 2022, soit un montant supplémentaire d'un total de 1 155 646,53€.

Qu'est-ce que l'attribution de compensation ?

L'attribution de compensation est un transfert financier positif ou négatif obligatoire pour les communautés de communes et d'agglomération en Fiscalité Professionnelle Unique. Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'agglomération et ses communes membres. Pour chaque commune, l'attribution de compensation est égale à ce que la commune "apporte" en termes de fiscalité économique moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI. Une fois fixées, les attributions de compensation sont figées jusqu'au prochain transfert de charges entre l'EPCI et ses communes membres.

L'attribution de compensation est révisée lors de chaque transfert de charges. Cela est impossible pour le volet recette "fiscale" (ce que la commune "apporte" en termes de fiscalité économique). En revanche les nouvelles charges liées aux nouvelles compétences transférées viennent s'ajouter aux anciennes charges déjà évaluées. Les attributions de compensations reflètent notamment l'évolution du transfert des compétences des communes vers l'agglomération.

Qu'est-ce qu'une CLECT ?

La Commission locale d'évaluation des charges transférées a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité

ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Bien qu'elle ne définisse pas les attributions de compensation, tâche qui revient aux exécutifs locaux (conseils communautaire et municipaux), la CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières. A Lorient Agglomération, les communes disposent chacune d'un siège pour lequel elles ont désignés leur représentant.

Fond d'intervention communautaire : nouvelles attributions financières pour des projets communaux

Un nouveau skate park à Lanester, la poursuite des travaux de la salle polyvalente de Calan

La ville de Lanester a sollicité le FIC pour la rénovation et l'extension du skate park du Scarh. Créé en 2011 le long du Scorff, le skate park est l'un des pionniers du territoire, attirant les pratiquants bien au-delà de Lanester. Les travaux porteront sur la déconstruction d'une partie du bowl, des marches, murets et rails pour les rénover et les modifier, avec la création d'une nouvelle piste périphérique de 400 m². **Le coût prévisionnel du chantier s'élève à 231 339,70 €, pour lequel la commune de Lanester sollicite une aide de 65 546 €.**



Le Skate park de Lanester va être réaménagé

A Calan, c'est pour la construction d'une salle polyvalente qu'un fonds de concours de 100 000 € au titre du FIC avait été attribué le 12 novembre 2019. Cette nouvelle salle, mieux dimensionnée et plus performante d'un point de vue énergétique, vise à accueillir les habitants et associations de Calan et alentours : le réseau des assistantes maternelles de Plouay, les activités sportives de écoles de Calan, Lanvaudan et Cléguer, des concerts de l'école de musique, les spectacles des troupes de théâtre... L'opération ne pouvant être soldée avant la date d'échéance du 5 janvier 2022, la commune demande la prorogation du délai de validité de la convention sur une année, soit jusqu'au 5 janvier 2023.

FIC Numérique : un deuxième projet à Cléguer, une Web TV à Larmor-Plage

Le FIC Numérique, créé le 15 octobre 2019 et plafonné à 10 000 € par opération, vise à accompagner les projets numériques des communes du territoire. Il est sollicité par Cléguer et Larmor-Plage, deux communes ayant déjà reçu des fonds pour de précédents projets. Cléguer programme le déploiement de l'application Imagina et de 15 bornes balises pour mettre en valeur son patrimoine. Imagina propose des visites guidées via des informations envoyées sur les smartphones des usagers et portant sur les sites d'intérêt à proximité des balises. Ces balises seront donc installées sur des sites stratégiques : au Bas Pont-Scorff près de la Malterie et de la chapelle, à l'étang de Pont-Person, sur la place de l'Eglise, à Meslien, au Moulin de Restrodant, etc. Suite au premier FIC de 8 701 € octroyé en juin 2021 pour le nouveau site web et le portail famille, Cléguer sollicite le reste de l'enveloppe de 10 000 €, soit 1 299 € (pour un montant total de 3 000 €).

La ville de Larmor-Plage, déjà bénéficiaire du FIC numérique pour un montant de 3 737 € (achat de matériel de visio-conférence), sollicite une aide de 4 387,50 € au titre du reste disponible sur l'enveloppe initiale de 10 000 €. La ville souhaite créer une Web TV avec les jeunes de la commune, dans le prolongement des ateliers d'initiation et formation à la vidéo organisés en 2020. Cette Web TV permettra d'impliquer les jeunes dans la vie locale, mais aussi d'informer plus largement la population. Le budget global s'élève à 12 575 € pour l'achat de matériel professionnel de vidéo (caméras, micros, perches, banc de montage, logiciels, éclairage, etc.).

« Le Fond d'Intervention Communautaire est une aide supplémentaire apportée par la communauté d'agglomération pour aider les communes dans leurs projets d'investissements. Cette aide doit avoir un effet levier pour rechercher d'autres aides publiques. » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Numérique et haut débit : des investissements importants pour accompagner le développement numérique et sécuriser les équipements

La création d'un Data Center mutualisé et décarboné, l'extension du réseau fibre outre-rade et la sécurisation des données et du matériel sont au programme d'un vaste chantier autour du numérique lancé par la collectivité.

Une première brique de la Smart city de Lorient Agglomération : un Data Center décarboné pour Lorient agglomération et le GHBS

Lorient agglomération et le Groupe Hospitalier de Bretagne Sud (GHBS) s'associent pour construire à Keryado Nord un Datacenter destiné à héberger les serveurs informatiques des deux structures, mais également ceux des communes ou équipements partenaires. Cette mutualisation prolonge les liens entre les deux entités et permet d'assurer la sécurité informatique du territoire. Le nouveau Datacenter prévu pour 2023 sera décarboné, c'est à dire limité dans sa consommation énergétique avec par exemple l'utilisation de panneaux solaires ou la valorisation de la chaleur produite par les serveurs. Le montant global du projet s'élève à 1,7 M€, ouvrant droit aux aides de l'Etat au titre du Plan de Relance à hauteur de 70%. Afin de bénéficier de ces aides, le GHBS assurera la maîtrise d'ouvrage du projet de construction, tandis que les dépenses en investissement et en fonctionnement seront supportées à parts égales par Lorient agglomération et le GHBS. Une étude est en cours pour définir les modalités juridiques à cette mise en œuvre.

« *Ce montage intelligent entre une communauté d'agglomération et un établissement hospitalier montre les possibilités de coopération entre établissements publics. C'est dans cet esprit d'ouverture et de coopération avec les acteurs du territoire quel qu'ils soient que je souhaite que nous puissions désormais travailler. Au regard de l'urgence de notre intervention, des moyens publics pour lequel nous devons être attentif et de l'intérêt du partage des connaissances entre acteurs publics mais également privés, cela m'apparaît indispensable !* » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

La fibre optique traverse la rade

Déjà présent sur 13 communes à travers un réseau de 100 km, le très haut débit en fibre optique développé par Lorient agglomération permet de relier les sites et établissements publics, ainsi que les entités et les services de la collectivité avec leurs partenaires. Lorient agglomération souhaite étendre ce réseau et ainsi connecter et sécuriser le futur Datacenter mutualisé avec les Datacenters existants. L'objectif est également de relier la Maison de l'Agglomération avec Locmiquélic afin de rattacher les communes outre-rade aux Datacenters, d'interconnecter les sites du GHBS avec l'Hôpital de Riantec, et ceux du Département (collège de Riantec). Le montant des travaux est estimé à 220 000 € dont 154 000 € d'aides de l'Etat (FEDER et REACT EU).



Lorient Agglomération poursuit son engagement pour le développement de la fibre

« *Ces travaux d'infrastructures sont indispensables au raccordement des communes de la Rade et participe à l'équité des services que nous nous devons de mettre en place* » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Lorient agglomération entame le parcours cybersécurité de l'ANSSI

Un accompagnement sur-mesure pour consolider le niveau de cybersécurité de la collectivité : en s'engageant dans le parcours sécurité proposé par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), Lorient Agglomération va d'abord réaliser un pré-diagnostic de ses équipements et de son système d'information. Une première étape qui permettra à la collectivité de poursuivre dans le parcours le plus adapté à sa situation, avec mise en place d'un plan de sécurisation puis application des mesures préconisées. Cet accompagnement réalisé par l'ANSSI est pris en charge dans le cadre du plan de France Relance (100% pour la première phase, puis 70% pour la deuxième), et s'étend jusqu'à fin 2022.

Conforter le niveau de services et la place internationale de Lorient La base : un nouveau bâtiment dédié à la course au Large à Lorient La Base

Le projet de la future Maison des skippers pour les équipes de course au large, insérés entre les blocs K1 et K3 sur le site de Lorient La Base avance.

Près de 3 000 m² seront donc consacrés à l'accueil de l'association Lorient Grand Large et des skippers, mais aussi aux teams pour y assembler et stocker leurs Imoca ou même Ultim. Un projet phare pour le territoire, déjà leader sur le secteur de la Course au Large, avec un budget prévisionnel global de 5,7 M€.



Plan de masse du projet de la future Maison des skippers sur le site de Lorient La Base

Un véritable balcon sur la mer

Entre les deux imposants blocs K1 et K3, le projet qui sera sélectionné doit construire une réponse architecturale à la fois intégrée et en rupture : « nous souhaitons réaliser un véritable balcon sur la mer. Cette idée simple ordonne le programme en positionnant la maison des skippers vers le quai et en arrière, en vis-à-vis des ateliers du K1, le hangar pour les écuries ». A la fois lieu d'accueil des skippers, avec des bureaux, des salles de repos et d'animation, et local technique avec des hangars modulables pour accueillir les différentes jauges de bateaux, le futur équipement doit répondre à une multiplicité d'usages. Angles arrondis et hauteur maîtrisée, façades vitrées pour jouer la transparence, 3 niveaux pour mieux organiser les fonctionnalités, decks et coursives larges en bois pour vivre entre l'intérieur et l'extérieur : l'organisation du bâtiment joue l'originalité et la polyvalence.

Budget

Le montant global prévisionnel de l'opération est estimé à l'issue de l'étude de programmation à un montant de 5 701 310 € HT (travaux de construction : 4 397 410 € HT)

Calendrier prévisionnel :

Procédure de concours d'architecture : fin 2021
 Etudes de maîtrise d'œuvre : 2022
 Construction : 2023-2024

« Véritable écosystème constitué au fur et à mesure des années, Lorient La Base est aujourd'hui quelque peu victime de son succès qu'il nous faut entretenir pour le faire durer. Nous travaillons sur la gestion du foncier à terre et sur l'accueil en mer car nous avons aujourd'hui plus de demandes que de possibilités d'accueil. Cet équipement est un nouvel outil qui permettra de mettre en place les services attendus dans de (très) bonnes conditions et de renforcer toujours un peu plus Lorient-La Base dans l'accueil incontournable des teams de courses au niveau mondial. Nous n'oublions pas que La Base est également un lieu d'accueil touristique et culturel et nous avons eu une attention particulière à l'intégration du bâtiment et à sa qualité architecturale pour valoriser le site » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.



TRANSITION ECOLOGIQUE

Gestion et traitement des déchets : des bilans annuels positifs malgré la crise

Le rapport annuel 2020 sur la qualité du service de gestion des déchets fait le point sur les faits marquants et les chiffres clés d'une année impactée par le confinement et la crise sanitaire.

Une réduction continue des déchets produits et collectés

-1.7% de production de déchets en 2020 : avec 571 kg/hab/an de déchets ménagers et assimilés (DMA), 2020 fait mieux que 2019 (581 kg/hab/an). Ce chiffre est même inférieur à la moyenne nationale (580 kg/hab/an). En 10 ans, les déchets produits par an et par habitants ont baissé de 2.4% : une réduction notable mais pas encore au niveau des objectifs de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte qui vise 10% de baisse sur cette période.

Dans le détail, on constate une nette diminution des déchets ménagers résiduels collectés (-25% en 10 ans), accompagnée par la progression des gestes de tri puisque la collecte des plastiques et emballages a bondi de 71%, celle des biodéchets de 9%. De même, la mise en place du dépôt de déchets électroniques en déchèterie a permis une hausse de 279% entre 2010 et 2020. Enfin, la part des déchets collectés en déchèterie tend à progresser et représente 46%, tandis que la part de ceux collectés en porte à porte diminue à 43%. Les futurs projets de la politique déchets devront donc être centrés sur la réduction des apports en déchèterie.



Collecte des biodéchets sur la commune de Guidel

Une valorisation exemplaire et la diminution progressive des déchets enfouis

Si la valorisation matière des déchets collectés en 2020 connaît une légère baisse due à la fermeture des sites pendant la crise sanitaire, les résultats dépassent cependant les objectifs fixés par la loi : Lorient Agglomération affiche 63,10% de valorisation (contre 55% visés par la loi), se rapprochant déjà de l'objectif 2025 fixé à 65%. Les déchets valorisés sont recyclés (39%) ou compostés (25%). Ces bons résultats montrent la pertinence des collectes sélectives : les emballages, biodéchets, cartons, verre et papiers supplantent en tonnage les DMA depuis 2 ans. L'extension des consignes de tri en 2016 et la diminution de la fréquence des collectes l'année suivante ont fortement encouragé les bons gestes. Par ailleurs, le Comptoir du Réemploi a permis le réemploi de 214 tonnes d'objets et la valorisation matière de 409 tonnes, sur un total de 700 tonnes collectées en 2020. 89% des apports au Comptoir du réemploi ont donc été valorisés (623 tonnes).

Chiffres clés

13 déchèteries
5 pôles de collecte
2 plateformes de compostage
1 centre de stockage
1 unité de traitement biologique + centre de tri
25 communes, 209 360 habitants
119 500 t de déchets pris en charge en 2020
571 kg de déchets produits par an et par habitant
-1.7% Valorisation matière : 63,1 %
Compost produit : 3 596 t

Détails :

DMR : 31 600 t (+1%)
Emballages : 11 600 t (-)
Biodéchets : 7 600 t (-5%)
Papiers : 3 800 t (-6%)
Verre : 10 000 t (-)
Apports en déchèteries : 54 500 t (-2%)

Depuis 2010, les tonnages de déchets enfouis à Kermat (Inzinzac-Lochrist) ont baissé de 20%. On note une diminution annuelle progressive grâce au tri réalisé par les usagers, sauf en 2020, où ils ont légèrement augmenté à cause de la fermeture du centre de tri pendant le confinement. Les objectifs exigeants fixés par la loi restent à atteindre, à -50% de déchets enfouis entre 2010 et 2025. Des progressions sont encore possibles au regard du contenu de la poubelle bleue (déchets ménagers résiduels) puisque seulement un tiers environ s'avère véritablement être du déchet résiduel : 72% des déchets sont encore valorisables !

Un engagement toujours plus marqué de Lorient Agglomération

Après l'obtention du label Zéro déchet, zéro gaspillage, Lorient Agglomération s'est engagée dans le projet Territoire économe en ressources (TER) qui prolonge les actions déjà menées : réduction des déchets, recyclage, tri, et consommation raisonnée de la ressource. La ressource est un enjeu clé du

projet, de l'approvisionnement à la valorisation, et notamment la ressource organique, en complémentarité avec les autres politiques de l'agglomération (énergie, économie...) et les acteurs du territoire. Le projet TER est mis en œuvre dans le cadre d'un Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire signé avec l'ADEME, et prévoit 60 actions. Parallèlement, Lorient Agglomération poursuit son action de sensibilisation et d'accompagnement des usagers, y compris dans les écoles, lors d'événements sportifs ou culturels (cependant 2020 a vu beaucoup d'annulations ou de reports dus à la crise sanitaire).

De nouvelles mesures incitatives ont été prolongées ou mises en place comme l'aide à l'achat d'un poulailler (50€), de couches lavables (60€), d'un composteur individuel (20€) et aide à la location d'un broyeur de végétaux (90€). 105 foyers ont bénéficié de l'aide à l'achat de composteur en 2020, pour un total de 3 295 foyers depuis 2011. 73 familles ont bénéficié de l'aide à l'achat d'un poulailler, et 36 familles ont eu droit à l'aide pour l'achat de couches lavables, et 106 ont pu louer un broyeur de végétaux.

Afin de soutenir les efforts constants, la direction gestion et valorisation des déchets de Lorient Agglomération s'est engagée dans une politique d'amélioration continue visant la transition écologique, la coopération et la satisfaction des usagers. Après un taux de satisfaction de plus de 80% exprimé en 2018, une nouvelle enquête de satisfaction des usagers sera réalisée en 2022.

Fonctionnement : maîtrise des coûts et efficacité

Les dépenses de fonctionnement du service sont en baisse de 5% par rapport à 2019, à 25,7 M€. Les recettes s'élèvent à 30.7 M€, également en baisse de 1% par rapport à l'année précédente, et sont assurées à 78% par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Globalement, le coût par habitant diminue progressivement pour atteindre 104€ en 2020 (-6%) alors que le service progresse et se diversifie.

« Nous savons que l'agglomération est depuis de nombreuses années très investie dans la politique de gestion et de valorisation des ressources. Ce sujet est bien souvent peu visible des usagers, excepté en cas de dysfonctionnement. Dans le cadre du bilan annuel de cette année 2020, il est important de rappeler l'engagement et l'investissement des agents du service public qui ont assuré pendant les différents confinements leur travail au quotidien, mettant en valeur et en lumière ces emplois bien souvent dans l'ombre mais au combien nécessaire à tous. Je profite de ce rapport pour rappeler mon intervention encore et malheureusement récemment auprès du Procureur de la république concernant une nouvelle agression en déchetterie et je tiens à rappeler mon soutien entier aux professionnels de la communauté d'agglomération. Les enjeux en matière de gestion et de valorisation des ressources sont encore devant nous et nous travaillons à la mise en place des différents schémas et plans d'investissements et de communication nécessaires pour pouvoir être aux rendez-vous, car ce sujet est l'affaire de tous : élus, associations, citoyens, entreprises. L'augmentation programmée de la TGAP, va nécessiter d'adapter nos services en conséquence de manière permanente dans un contexte financier contraint. Nous allons devoir redoubler d'ingéniosité pour y faire face » explique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Service public de l'eau : une eau de qualité en toutes circonstances

Assurer la continuité de service en cas de crise, sécuriser l'accès à une eau de qualité : le service de l'eau a maintenu ses performances malgré les difficultés liées à la crise sanitaire.

La Direction Eau et Assainissement de Lorient Agglomération assure la gestion de l'ensemble des ouvrages et réseaux d'eau potable et d'eaux usées, depuis les prises d'eau jusqu'aux rejets après traitement. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collectivité assure également la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines. Le rapport d'activités 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liste les événements et les résultats de l'année.

Eau potable : la qualité toujours très bonne

La production d'eau potable a été marquée par l'arrêt pour travaux durant l'été de l'atelier d'ultrafiltration de l'usine de Coët er Ver (Hennebont) et par un fonctionnement à mi-charge. En parallèle, les mesures sanitaires liées au Covid ont impacté la consommation en eau qui s'est accentuée sur les secteurs côtiers. Cependant, la qualité de l'eau distribuée s'est avérée à 99,8%

conforme à la réglementation du point de vue des paramètres microbiologiques, et à 100% concernant les paramètres physico-chimiques. Pour aller plus loin et anticiper les évolutions réglementaires, de nouveaux paramètres de suivi de la qualité de l'eau ont été intégrés. Enfin, des travaux ont été menés sur les équipements en plus de ceux d'Hennebont : installation de panneaux photovoltaïques sur le site du Leslé (Pont-Scorff) pour alimenter l'usine d'eau potable, construction d'une nouvelle unité de production à Créhal (Groix), travaux sur le réservoir d'eau potable de Kerpunz (Inzinzac-Lochrist), renouvellement du réseau de distribution sur 0.96% du linéaire total.



Renouvellement de canalisation sur la commune de Port-Louis

Assainissement : de nouvelles règles à intégrer

Concernant la collecte et le traitement, le fonctionnement et les résultats des stations d'épuration restent satisfaisants. Parmi les faits marquants, le rapport relève la forte pluviométrie qui a fait augmenter les volumes reçus en stations d'épuration (+32% par rapport à 2017). D'importantes rénovations ont donc été réalisées : à Quéven et Hennebont (aérateurs), et sur les équipements de centrifugation des boues. Concernant l'assainissement non collectif, 18 nouvelles filières ont bénéficié d'une réhabilitation groupée, 117 particuliers ont fait réaliser des travaux de mise en conformité et 85 nouvelles installations individuelles ont été comptabilisées. Enfin, les travaux sur réseaux d'assainissement ont permis le renouvellement de 0.42% (5,5 km) du linéaire et le chemisage de 0.14% (1,84 km). *« Comme pour la gestion des déchets, la qualité de l'eau est l'affaire de tous. Nos actes quotidiens, nos fonctionnements d'entreprenariats mais également nos choix d'investissements publics impactent ce bien universel et commun. La réglementation évolue et nous auditons nos systèmes afin de pouvoir y répondre en les adaptant. L'investissement de la collectivité est important dans ce domaine et doit continuer à l'être si nous voulons assurer un développement responsable de notre territoire »* Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Chiffres clés

Eau potable :

10 usines de production et 35 ouvrages de stockage
 Volumes produits : 12 632 980 m³ (+1.9%)
 105 915 abonnés, 2 441.2 km de réseau
 Taux de renouvellement : 0.86% (2016-2020)
 Qualité : 99,8% des prélèvements conformes en microbiologie et 100% en physicochimie

Eaux usées :

87 056 branchements (+0.21%)
 1 302,45 km de réseaux
 27 stations d'épuration
 342 postes de relevage
 3 856 t de boues
 11 017 filières d'assainissement non collectif

Lorient Agglomération, un Territoire engagé pour la Nature

Une nature préservée, des écosystèmes équilibrés, une biodiversité respectée et bien intégrée font partie des atouts d'un territoire. Ils jouent un rôle sur l'attractivité et la qualité de vie, la santé et la sécurité. Déjà active sur le sujet depuis plusieurs années, l'agglomération de Lorient s'implique encore davantage en intégrant le programme Territoires Engagés pour la Nature.

Première étape locale de la mise en œuvre du Plan National de la Biodiversité, le dispositif Territoires Engagés pour la Nature (TEN) permet de mobiliser et fédérer les collectivités. Naturellement très investi pour la préservation de la nature et de la biodiversité, le territoire de Lorient Agglomération propose sa candidature pour bénéficier de ce programme d'accompagnement sur 3 ans, sous l'égide du ministère de la Transition écologique, de la Région Bretagne et de l'Office Français de la Biodiversité. Lorient Agglomération s'engage à mettre en œuvre des projets concertés en faveur de la biodiversité et selon 3 axes : Agir pour la biodiversité, Connaître, informer et éduquer, Valoriser la biodiversité.



Défi familles pour la biodiversité - Bord du Scorff sur la commune de Lanester

Un territoire déjà à l'œuvre

Depuis plus de 30 ans, la collectivité agit concrètement en faveur de la biodiversité : Lorient agglomération assure la gestion des 465 ha d'espaces naturels d'intérêt communautaire, est l'opérateur Natura 2000 sur 3 sites, met en place des programmes de sensibilisation, organise des événements comme le mois de la biodiversité ou le défi famille biodiversité... Dans la continuité de son action et par le biais de sa candidature au dispositif TEN, l'agglomération souhaite se positionner comme chef de projet et coordinateur. Parmi les actions proposées, la collectivité prévoit l'élaboration d'un plan stratégique biodiversité, la restauration de la continuité écologique sur le bassin versant du Kersalo (affluent du Blavet, Inzinzac-Lochrist) et la reconnexion à la mer du bassin versant de la Saudray (Guidel).

En savoir plus sur le dispositif TEN : engagespourlanature.ofb.fr

Logique urbaine décarbonée : un projet pilote pour mieux maîtriser l'impact du transport de marchandises et du dernier kilomètre

Outil du développement économique, la logistique urbaine participe aussi à la pollution en ville. Afin d'améliorer la qualité de l'air, la sécurité et la cadre de vie, Lorient Agglomération s'inscrit dans un programme de décarbonisation et d'optimisation de la logistique urbaine.

La logistique urbaine (transport de marchandises) génère 50% des émissions de particules fines du transport et un tiers des oxydes d'azote, alors qu'elle ne représente que 15 à 20% des flux. Mieux organiser et réduire cette logistique urbaine font partie des objectifs de Lorient agglomération, en cohérence avec le PCAET* et le PDU** du territoire.

Deux programmes pour soutenir l'action de l'agglomération

Déjà au cœur d'une réflexion entreprise en 2020 avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), cette logistique urbaine devient l'objet d'une double candidature de la collectivité : dans le cadre de l'appel à projet Aact-air de l'ADEME (aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de l'air) et dans le cadre du programme InTerLUD (innovation territoriales et logistiques urbaines durable) du ministère de la Transition écologique.

InTerLUD vise l'élaboration de chartes de logistique urbaine concertées entre acteurs publics et privés. Lorient Agglomération sollicite l'accompagnement proposé par ce programme et une aide financière de 42 000 € pour mener les études de diagnostic et de prospective. Au titre d'Aact-air, Lorient Agglomération recevra une aide de 100 000 € pour financer la création d'un poste de référent logistique urbaine pendant 2 ans.

« Ce projet pilote montre notre implication et notre détermination à œuvrer dans ces domaines. Ils sont à mettre en corrélation avec l'alerte que je faisais récemment en échangeant avec le Préfet et le Président du Département concernant les problèmes de mobilités routières dans le sud morbihan. Il ne serait pas logique de traiter du dernier kilomètre sans réfléchir à l'amont. Il est nécessaire que nous puissions collectivement et urgemment nous pencher sur ce problème de congestion des voies routières. Les réponses multiples qui en découlent ne pourront être portées qu'avec l'Etat, La Région, Le Département et les agglomérations concernées. Il y a urgence ! » précise Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

*Plan Climat Air Energie Territorial, Plan de Déplacements Urbains

**Plan de déplacements Urbains

Développement et attractivité du territoire

Centralités : un 3ème appel à projets pour continuer à accompagner les dynamiques commerciales dans les 25 communes

Lorient agglomération lance un 3ème appel à projets pour soutenir les actions collectives visant à développer le commerce dans les centres-villes. Il est ouvert du 15 octobre au 2 novembre et est doté de 40 000 €.

Après le PASS Commerce et artisanat élargi* pour aider à l'investissement des artisans et commerçants, Lorient agglomération étend ses aides à d'autres acteurs mais avec un même objectif : accompagner l'animation et le développement des commerces de centres-villes et centres-bourgs.



Centre-bourg sur la commune de Quéven

Ce nouvel appel à projets « soutien aux actions collectives pour le développement du commerce dans les centralités » cherche à favoriser le flux de clientèle dans les centres-villes via des outils partagés ou des actions collectives. L'objectif des projets candidats est de développer et moderniser le commerce et l'artisanat dans ces centralités : des solutions numériques pour la communication ou la gestion clientèle, des animations, des services aux consommateurs... Les candidats éligibles sont les unions commerciales, les associations, les communes de Lorient Agglomération et les chambres consulaires.

Les candidats éligibles sont les unions commerciales, les associations, les communes de Lorient Agglomération et les chambres consulaires.

Viser des projets d'envergure

Les deux précédents appels à projets lancés en 2020 et 2021 avaient permis de financer 21 projets pour un montant global de 105 000 € (avec un plafonnement à 5 000 € d'aide par projet). Afin de sélectionner des projets plus importants et impactants, les conditions évoluent : un montant plancher de 5 000 € et un plafond de 15 000 € sont proposés, avec un taux maximal de subvention de 50% des dépenses éligibles. L'ambition est bien de provoquer un effet levier conséquent. Le budget global de ce troisième appel à projet est de 40 000 €, dont 30 000 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement. Les candidatures doivent parvenir à Lorient Agglomération au plus tard le 2 novembre 2021.

** Plus de 170 demandes ont été déposées et 101 dossiers complets ont déjà été éligibles pour un montant global d'aide de plus de 560 000€.*

Economie : Lorient agglomération soutient les initiatives privées

Plusieurs projets et programmes reçoivent l'aide de la collectivité pour développer ou pérenniser leur action : le repreneur du Zoo de Pont-Scorff, la couveuse Breizh au sein de la Colloc et la plateforme Compositic. Loisirs, solidarité, développement économique et recherche : Lorient agglomération valorise toutes les initiatives structurantes pour le territoire.

Accompagner la reprise du Zoo de Pont-Scorff

Lorient Agglomération propose une avance remboursable de 100 000 € au repreneur du Zoo de Pont-Scorff. Le nouvel établissement « Les Terres de Nataé », porté par Sébastien Musset, a pour ambition d'en faire un parc animalier moderne, entre zoo et refuge.

Avant sa fermeture fin 2019, le Zoo de Pont-Scorff comptait plus de 200 000 visiteurs annuels, le plaçant à la troisième place des sites à entrées payantes les plus visités de Bretagne.

Il mettra l'accent sur le bien-être animal et la préservation des espèces en voie de disparition notamment avec le « ré-ensauvagement » de certaines espèces. Le projet prévoit également des liens avec les grandes explorations parties de Bretagne. Le plan d'investissement de ce projet ambitieux se divise en deux phases : 4,5 M€ pour les 2 premières années, afin de moderniser l'équipement, puis 5 M€ les années suivantes pour créer de nouveaux espaces et des lieux d'hébergement. Afin d'accompagner cette reprise, Lorient Agglomération propose donc une avance de 100 000 € remboursable sur 5 ans à taux zéro avec un différé de 2 ans. D'autres soutiens viennent en complément : 300 000 € de la Région Bretagne et 150 000 € de la société de capital-risque SFLD.

Faire naître des projets avec la Couveuse Colloc

10 000 € pour la Couveuse de Breizh Couv et la Colloc : Lorient agglomération accompagne l'aide aux porteurs de projets sociaux et environnementaux. Breizh Couv, membre de l'Union nationale des couveuses, est l'association qui porte notamment la couveuse de commerces de Lorient. Elle s'est associée à la Colloc, tiers lieu lorientais fort de 2 000 membres et 120 co-workers, pour lancer La Couveuse Colloc. Ce nouveau dispositif d'accompagnement permettra de faire émerger 10 projets innovants et durables sur une période de 10 mois. Tester son marché, se former au pilotage d'entreprise, bien se préparer au lancement avec des professionnels expérimentés, bénéficier d'un hébergement juridique : la Couveuse accompagne les projets dans la phase qui précède la création. L'accompagnement est certifié QUaliopi avec une équivalence Bac+3. Les candidats doivent se faire connaître avant le 15 octobre.



La Colloc, un espace de travail et une animation de communauté pour créer du lien

En savoir + : la-colloc.co/la-couveuse-la-colloc-projets-innovants-et-durables-lorient/

« L'aide au développement des activités commerciales dans les centres villes et bourgs et indispensable si nous voulons assurer le développement des services nécessaires dans les communes de l'agglomération et accompagner les commerces qui en ont besoin. Conforter l'aménagement de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, faciliter ainsi l'organisation des transports et développer des emplois qui ne soient pas tous concentrés sur la ville centre et son agglomération. Nous pensons qu'une dynamique est possible et nous travaillons à cet objectif avec notamment la création d'une foncière de commerce dont nous reparlerons je l'espère dans les prochains mois » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Locastel : vers une évolution de la base nautique et du site

Lorient Agglomération va lancer une étude opérationnelle du site de Locastel à Inzinzac-Lochrist pour laquelle la collectivité sollicite une subvention régionale.

Situé sur les rives du Blavet, entre espaces naturels préservés et la Halle, vestige des anciennes forges, le site de Locastel accueille déjà la base nautique et le parc d'eau vive dédiés au canoë-kayak. Afin de démocratiser la pratique nautique et d'optimiser ce site remarquable, une étude est programmée pour réinterroger le concept du site au regard des attentes et des nouveaux usages. L'objectif est de développer un pôle majeur sur le territoire, autour d'activités sportives *indoor* et *outdoor* en lien avec le nautisme.



Le parc d'eau vive sur la commune d'Inzinzac-Lochrist

Une pré-étude opérationnelle et concertée

L'étude préparatoire bénéficie d'une approche globale, puisqu'elle a été programmée en concertation avec la commune d'Inzinzac-Lochrist, la Sellor (gestionnaire), la Région Bretagne et Lorient Agglomération. Par ailleurs, elle intégrera la halle et le Parc de Locastel, le bras aménagé du Parc d'eau vive, la rivière du Blavet, le parc du Bunz et la Rotonde, ainsi que les offres touristiques et de loisirs existantes (écomusée des Forges, Haras National d'Hennebont, West Wake Park...). Ce projet est déjà sélectionné pour intégrer le dispositif régional Projet Nautique Intégré qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide financière pour l'étude préalable, à hauteur de 35% des dépenses. Les coûts étant estimés à 80 000 €, Lorient Agglomération peut solliciter auprès de la Région une aide de 25 000 €.

Aménagement, Mobilités et Habitat

EPFB : une convention cadre pour faciliter la collaboration

Lorient Agglomération s'associe à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour faciliter les projets communaux et intercommunaux.

Lorient Agglomération et l'EPFB signent une nouvelle convention cadre pour définir les rôles et missions de l'EPFB : conventions de veille foncière ou conventions opérationnelles d'action foncière spécifiques à chaque opération. Ce partenariat permettra à toutes les collectivités du territoire de solliciter l'EPFB pour lui permettre d'exercer pour son compte l'exercice d'un droit de préemption ou de priorité. Un moyen simplifié et centralisé d'accompagner les stratégies d'aménagement urbain des communes.

L'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) accompagne les collectivités dans leur stratégie foncière, notamment via des acquisitions foncières, des opérations immobilières ou des études pour le compte de ces collectivités. Les priorités d'actions de l'EPFB sont définies dans un programme pluriannuel d'intervention 2021-2025, elles visent notamment le renouvellement urbain et la production de logements.

« *Le foncier et l'habitat sont actuellement les enjeux majeurs avec l'emploi et les mobilités. Cette convention nous permet communes et agglomération de travailler avec l'EPFB car il est nécessaire sur ce sujet d'anticiper et de se projeter en faisant des réserves foncières mais également en augmentant rapidement nos possibilités d'interventions pour agir plus rapidement car les besoins sont importants et nous devons agir rapidement. L'agglomération vient de lancer la mise en œuvre de son nouveau programme local de l'habitat et nous pourrions dans ce cadre planifier auprès de l'EPB nos attentes pour les années à venir* » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.



Habitat collectif sur la commune de Caudan

Mobilité : des actions concrètes pour limiter l'usage de la voiture

Avec la création d'un premier parking-relais à Gestel et l'optimisation des déplacements à vélo à Groix, Lorient Agglomération montre la diversité des moyens mis en œuvre pour des déplacements plus doux et mieux adaptés aux nouveaux usages.

Gestel : réalisation d'un parking-relais à la gare

C'est dans l'ancienne friche SNCF que prendra place ce premier parking-relais du territoire, à proximité de la gare ferroviaire et des transports collectifs : l'aménagement de ce parking s'inscrit dans une stratégie globale de désaturation de la RN 165 et des axes routiers majeurs du territoire qui comprend le report de l'usage individuel de la voiture vers les transports en commun. Après le vote le 29 juin dernier par le Conseil Communautaire d'un schéma directeur des parking-relais sur le territoire, le programme se concrétise avec la réalisation de ce premier équipement. Il sera doté de 27 places de stationnement, dont 1 réservée aux personnes à mobilité réduite, 1 aux deux-roues motorisés, et 2 ou 3 au covoiturage. Par ailleurs, 2 places seront équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques. Pour les vélos, 6 abris individuels et sécurisés seront placés à proximité des accès aux quais.

Budget du projet : 90 000 €
Fréquentation gare de Gestel : 8 400 voyageurs en 2019

Groix : révision et augmentation des voies cyclables

La commune de Groix a réalisé un nouveau schéma des mobilités douces en 2018 qui modifie les aménagements cyclables existants afin d'améliorer la continuité et la sécurité des itinéraires. L'île de Groix constitue une entité particulière du fait de son insularité en termes de modes de déplacements. Considérant la très grande place du vélo pour les déplacements sur l'île de Groix, il

apparaît nécessaire d'améliorer la sécurisation et la promotion des déplacements cyclistes en direction des plages.

Ces modifications induisent également une augmentation de 5km le linéaire d'aménagements cyclables qui passe à environ 35km. Lorient Agglomération est donc sollicité pour modifier en conséquence son Schéma Cyclable d'Agglomération, lui-même en cours de révision, avec approbation prévue au printemps 2022. En outre, les changements prévus à Groix pourront donner lieu à un soutien financier de Lorient Agglomération.

« Ces investissements sont au cœur de la stratégie de mobilité sur laquelle nous travaillons actuellement et qui comporte de nombreux volets : axes routiers, aéroport, transports collectifs, itinéraires cyclables mais également outils favorisant la multimodalité et l'intermodalité. Ce travail pour faciliter le quotidien de chacun est indispensable mais il est également nécessaire pour anticiper l'évolution de population attendue sur le Morbihan et Lorient Agglomération. Je pense que nous devons également travailler sur les usages et pourquoi pas sur la gestion des temps » indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

